

Monsieur François BAYROU
Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57, rue de Varenne
75700 Paris

Monsieur Philippe TABAROT
Ministre chargé des Transports
Hôtel de Roquelaure
246, Boulevard Saint-Germain
75007 Paris

Le 09 juillet 2025,

Objet : Conférence « Ambition France Transports »

N/Réf. : ML/AL

Monsieur le Premier Ministre,
Monsieur le Ministre des Transports,

La conférence « Ambition France Transports » arrive à son terme. Bien que nous ayons dès le mois de janvier interpellé votre Gouvernement sur la nécessité de faire participer les organisations syndicales de salariés à cette concertation qui les concerne directement, la CFDT – FGTE n'a été que modérément associée aux échanges ce qui constitue pour nous un important déséquilibre dans l'attention portée aux parties prenantes-les organisations professionnelles représentatives des employeurs ayant à l'inverse bénéficié d'une surreprésentation dans les temps de dialogue et les ateliers thématiques.

Pour autant, la CFDT a contribué à cette conférence autant qu'il lui a été donné de le faire, en fournissant des propositions écrites, argumentées et réalistes. Elle a également répondu présente à la seule audition des organisations syndicales, convoquée dans l'urgence et sur un créneau bien trop court, réduisant ainsi la possibilité d'un véritable échange.

Au-delà des interrogations et des incertitudes soulevées par les travaux réalisés dans les ateliers, il apparaît de manière assez évidente que la dimension sociale a été largement occultée dans cette conférence. Pourtant, elle est indispensable pour mobiliser les compétences nécessaires au « choc d'offre » souvent évoqué, alors que certains métiers des transports et de la logistique souffrent d'un déficit d'attractivité ; elle est tout autant indispensable pour prendre en compte les attentes des travailleuses et des travailleurs de notre pays qui utilisent les transports du quotidien ; enfin, les salariés des transports seront directement concernés par de nouveaux modes de production ou par des enjeux de transition.

1.2

Au-delà des conclusions de cette conférence, la mise en œuvre des orientations qui seront décidées à son issue aura des incidences sociales majeures et il nous semble donc d'autant plus essentiel de pouvoir être associés au suivi de ces mesures dans le cadre d'une gouvernance de la politique nationale des transports, ouverte à toutes les parties prenantes. Nous avons appelé de nos vœux la mise en place d'une telle gouvernance dans le cahier d'acteur que nous avons déposé sur la plateforme d'Ambition France Transports.

Une telle gouvernance est indispensable aussi pour venir clarifier collectivement la vision de la mobilité que nous souhaitons pour demain. Une mobilité durable accessible à toutes et tous. Cette vision partagée est indispensable pour garantir l'acceptabilité sociale, et des choix d'investissements et de financement cohérents.

Aussi, souhaiterions-nous nous entretenir avec vous afin de faire un tour d'horizon du volet social du sujet puis d'évoquer le suivi de l'ensemble.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous joignons le cahier d'acteur de la CFDT – FGTE et vous prions de croire, Monsieur le Premier Ministre, Monsieur le Ministre des Transports, en l'assurance de notre haute considération.

La Secrétaire générale CFDT,

Le Secrétaire Général FGTE-CFDT,

Marylise LEON



Sébastien MARIANI



CONFÉDÉRATION FRANÇAISE DÉMOCRATIQUE DU TRAVAIL

4, BOULEVARD DE LA VILLETTE
75955 PARIS CEDEX 19
TÉL : 01 42 03 80 00
FAX : 01 53 72 85 71
EMAIL : confederation@cfdt.fr

CONFÉDÉRATION FRANÇAISE DÉMOCRATIQUE DU TRAVAIL

**4, BOULEVARD DE LA VILLETTE
75955 PARIS CEDEX 19
TÉL : 01 42 03 80 00
FAX : 01 53 72 85 71
EMAIL : confederation@cfdt.fr**